

# Copie de la lettre du Dr Barbara Strahm

(« Critique concernant la cellule de signalement des rumeurs d'atteintes sexuelles de l'association de Bâle », à jour! Septembre 2017)

La cellule de signalement des rumeurs confirme fortement les critiques de notre collègue Strahm. Nous ne constatons pas de différences fondamentales avec nos convictions et la façon dont nous avons géré, jusqu'à maintenant, le sujet des atteintes sexuelles dans les psychothérapies. De même, nous ne comprenons pas vraiment comment il est possible de comprendre autre chose en lisant notre projet. Il se peut que l'auteure trouve notre tentative d'opposer des indications qui circulent à la façon de rumeurs sur une faute thérapeutique à une réaction explicite comme poussive – normalement la pratique veut qu'on les ignore, comme de simples rumeurs, et qu'on passe à l'ordre du jour.

Nous ne pouvons pas, une fois de plus, rentrer dans le détail de l'analyse de rumeurs comme une forme de la diffusion d'informations dans l'environnement social. Nous nous contenterons simplement de préciser : Les rumeurs ont mauvaise réputation et malgré cela, ou bien justement à cause de cela, elles attirent un grand intérêt et peuvent se répandre à grande vitesse. De plus, les rumeurs sont, par définition, anonymes, leur forme correspond presque toujours au schéma suivant : « Est-ce que toi aussi tu as entendu dire que ...? »

Notre projet est une tentative de contrer activement le phénomène de rumeurs en les enregistrant et en les collectant. Tout à fait conformément à la nature des rumeurs, cela doit aussi être possible de façon anonyme, le diffuseur d'une rumeur peut rester dans l'ombre. Il ne nous importe

pas d'éduquer les hommes à un comportement moral irréprochable lorsqu'ils ont à faire à des rumeurs, mais de reconnaître les rumeurs existant réellement comme étant réelles et de rendre leur contenu accessible à un point de vue technique.

Et que se passe-t-il alors ? Rien de plus. Notre projet ne peut et ne veut en aucun cas intervenir dans les structures et processus indiqués lors d'atteintes sexuelles dans les psychothérapies. Les intentions qui nous sont attribuées par notre collègue Strahm ainsi que ses questions sont certes compréhensibles et nous en sommes clairement conscients dans le sens de l'obligation de réserve, mais sont dépourvues de fondement en ce qui concerne ce que nous voulons. Il ne sera possible de tirer des conclusions sur la façon dont les organisations faitières doivent réagir face à des rumeurs sur des fautes de thérapeutes, lorsque le projet sera en cours, elles devront ensuite être discutées de façon publique technique étendue. Jusque-là cela reste entièrement confidentiel.

La VPB, Verband der PsychotherapeutInnen beider Basel, AG (association des psychothérapeutes des deux Bâle) rumeurs sur des atteintes sexuelles au cours de psychothérapies :

Dr. med. Urs Argast

Dr. med. Barbara Bilkenroth

lic. phil. Karl Bruder

MSc et lic. iur. Michela Galli

lic. phil. Peter Schwob

[www.psychotherapie-bsbl.ch](http://www.psychotherapie-bsbl.ch)